



Fiche d'inscription à mon stage de Kitesurf

Nom	
Prénom	
Age	
Poids/taille	
Adresse	
Téléphone	
Email	

Je souhaite m'inscrire à un stage de kitesurf

Découverte	140€	Le:
Week-end	270€	Du samedi: Au dimanche:
Initiation	390€	Du lundi: Au jeudi:
Evolution	500€	Du lundi: Au vendredi:
Cours particulier	220€	Le:
Navigation surveillée	60€	Le:
Randonnée Stand Up Paddle	40€	Le:

Je joins un chèque d'acompte de la moitié du montant du stage à l'ordre de **TALBOT Hervé**.

Assurance obligatoire (répondre par oui ou par non)
 J'accepte de souscrire une responsabilité civile spécifique au kitesurf proposée par l'**AFKITE** (association française de kitesurf) pour couvrir les dommages que je pourrais causer aux autres
 J'atteste que ALBATRE KITESURF m'a proposé une **individuelle accident** pour couvrir mes dommages personnels
 Je justifie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du kitesurf de moins d'un an
 J'ai déjà une assurance en cours de validité, licence n°.....

Attestation de natation (répondre par oui ou par non)
 J'atteste être capable de nager au moins 50 mètres, de plonger et de m'immerger

Autorisation parentale
 Je soussigné autorise mon enfant à s'inscrire et participer à un stage de kitesurf organisé par l'école ALBATRE KITESURF.

Votre niveau en kitesurf
 Jamais fait
 Débutant Pilotage Nage tractée Water Start
 Perfectionnement 1^{er} bord Transitions Remonte au vent
 Initié Saut Rotation Plus si affinités

Activités déjà pratiquées
 Cerf volant Voile Windsurf Surf Wakeboard
 Snowboard Parapente

Je déclare avoir pris connaissance des **conditions générales de vente**.

A, le Signature :

Conditions générales de vente

Conditions d'admission :

Age minimum 15 ans, poids minimum 45kg, maximum 120kg. Avoir rempli la fiche d'inscription, justifier d'une attestation 50 mètres nage libre départ plongée (Obligatoire). Ne pas avoir d'appréhension du milieu marin et de l'eau profonde et enfin, justifier d'un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique du kitesurf (Obligatoire).

Pour les mineurs, l'autorisation écrite du représentant légal est obligatoire.

Inscription :

La préinscription se fait au préalable par téléphone, email ou fiche de contact via le site www.albatrekitesurf.com afin de vérifier les disponibilités de stage sur le planning. Ensuite il faudra nous confirmer l'inscription par courrier ou par email dans les 7 jours suivants. L'inscription devient définitive à réception de la fiche d'inscription dûment remplie (scan ou photo si envoi par email) accompagnée d'un acompte de la moitié du montant du stage, par chèque libellé à l'ordre de **TALBOT Hervé**, ou par virement bancaire (demandez-nous notre RIB).

Une fiche d'inscription remplie par élève stagiaire. Une confirmation de stage vous sera adressée par email.

Passé ce délai de 7 jours, à compter de la préinscription, sans réception des documents confirmant l'inscription, nous réattribuerons les dates de stage demandées.

Le règlement complet du stage se fait avant le début de la première séance, par chèque ou en espèces uniquement.

Annulation :

De votre part: Plus de 20 jours avant le stage, l'acompte sera remboursé. Moins de 20 jours avant le stage, l'acompte sera conservé. Pendant le stage, pas de remboursement.

La non présentation du stagiaire, n'entraînera ni report du cours, ni remboursement de celui-ci.

De notre part: Albâtre kitesurf se réserve le droit d'annuler pour cas de force majeure avant le stage. Dans ce cas un report sera proposé ou votre acompte sera remboursé.

Dans le cas où les conditions météo sont défavorables (vent trop faible, trop fort, orages...) et ne permettent pas de lancer le cours, Albâtre Kitesurf se réserve le droit de reporter le cours à un horaire ou à une date ultérieure, en concertation avec le stagiaire. Si aucune date n'est trouvée, les séances non effectuées seront remboursées.

Tout cours entamé depuis plus de 2 heures sera considéré comme effectué, quelque soit l'évolution des conditions météo.

Chaque stage commencé est dû dans son intégralité, sauf annulation de notre part.

Assurance :

La souscription d'une responsabilité civile est obligatoire à la pratique spécifique du kitesurf. Albâtre kitesurf est affilié à l'AFKite (Association Française de Kitesurf)

Vous devez avant votre stage prendre une assurance élève valable 365 jours dans le monde entier, au tarif de 20€. Si vous pensez être amené à pratiquer en dehors d'une école, souscrivez l'assurance pratiquant à 26€.

Souscrire en ligne en cliquant sur le logo AFKITE en renseignant le numéro de l'école: **76560** Et suivez les instructions.

Ou souscrire avec le moniteur le premier jour du stage et régler par chèque uniquement libellé à l'ordre de AFKITE.

Nous vous conseillons de souscrire en option une IA (individuelle accident) couvrant vos dommages personnels (+30€) et le rapatriement (+4 €)

Organisation des séances de stage:

Le kitesurf est un sport de pleine nature qui dépend de plusieurs facteurs difficiles à prévoir, surtout de la force et de l'orientation du vent et aussi de la marée basse, c'est pour cela que les horaires de cours seront confirmés et ajustés la veille au soir de votre début de stage entre 19hr30 et 21hr30 par téléphone (SMS).

Adresse du lieu de rendez vous: Albâtre Kitesurf – Base Nautique – Val de Saint Aubin 76740 Saint Aubin sur Mer.

Nous vous demandons d'être présent au moins 30 minutes avant l'heure programmée de la séance et d'être disponible à la journée car nous organisons la séance au meilleur moment en fonction de la météo et de la marée.

Chaque séance de cours collectif dure trois heures (sauf cours particulier 2 hr) et celle-ci comprend l'habillage, le déplacement sur le spot, la préparation du matériel, le briefing et le contenu pédagogique. Il n'y a que deux élèves stagiaires par moniteur en cours collectif pour plus de qualité et de confort.

Albâtre kitesurf s'engage à donner un temps de pratique le plus important possible.

Le stagiaire s'engage à respecter les consignes de sécurité, les limites du plan d'eau et de la plage définies par le moniteur. Le non respect de ces consignes pourra entraîner l'exclusion du cours et le non remboursement de la séance. Le matériel qui sera endommagé de manière délibérée ou par le non respect des consignes du moniteur sera facturé à l'élève.